

Annexe : Profils de quelques RMR

St. John's : région urbaine de l'Atlantique où le faible revenu a chuté le plus rapidement

Le taux de faible revenu de la région métropolitaine de recensement de St. John's est celui qui a chuté le plus rapidement parmi ceux des principaux centres urbains du Canada atlantique entre 1980 et 2000.

De 1980 à 2000, la proportion de la population à faible revenu de St. John's a diminué de 23,9 % à 19,1 %.

En 2000, les familles économiques de St. John's touchaient un revenu médian avant impôt de 54 300 \$. Ce montant était supérieur d'environ 8 % à celui de 50 200 \$ enregistré deux décennies plus tôt. Ce taux de croissance est relativement comparable au taux de 7 % enregistré pour l'ensemble des régions métropolitaines au cours de la période.

La croissance du revenu a été plus lente durant les années 1990 que durant les années 1980. Le revenu médian des familles économiques s'est accru de 11 % au cours des années 1980, mais il a fléchi de 3 % durant les années 1990, faisant écho à une tendance observée au sein de nombreuses régions métropolitaines.

Environ 25,2 % des résidents à faible revenu de St. John's faisaient partie de familles monoparentales, comparativement à 19,3 % de ceux des régions métropolitaines de recensement dans leur ensemble.

En 2000 tout comme en 1980, le taux de faible revenu des membres d'une famille monoparentale était de 59,6 %. Le taux est passé de 28,0 % en 1980 à 23,4 % en l'an 2000 chez les enfants de 17 ans et moins.

Celui des personnes âgées a subi le recul le plus marqué, chutant de 37,7 % à 17,3 %.

***Nota :** Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À St. John's, ce seuil était de 30 200 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions.*

Halifax : le revenu a augmenté plus rapidement que dans la plupart des autres régions urbaines

Le revenu médian avant impôt des familles économiques s'est accru plus rapidement dans la région métropolitaine de recensement de Halifax qu'il ne l'a fait dans la plupart des autres grands centres urbains du Canada de 1980 à 2000.

En 2000, les familles économiques de Halifax touchaient un revenu médian avant impôt de 57 400 \$. Ce montant était supérieur d'environ 12 % à celui de 51 300 \$ enregistré deux décennies plus tôt. Collectivement, les régions métropolitaines ont enregistré un taux de croissance de 7 % durant cette période.

La croissance du revenu a été plus lente durant les années 1990 que durant les années 1980. Le revenu médian des familles économiques s'est accru de 13 % au cours des années 1980, mais il a fléchi de 1 % durant les années 1990, faisant écho à une tendance observée au sein de nombreuses régions métropolitaines.

De 1980 à 1990, la proportion de la population à faible revenu de Halifax a diminué de 20,4 % à 17,2 %. Le taux de faible revenu s'est ensuite accru tout au long des années 1990, pour atteindre 18,0 % en l'an 2000.

Le revenu a progressé dans les quartiers à revenu supérieur de Halifax. Dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés, il s'est accru de 17,7 % de 1980 à 2000. Par contre, il est demeuré stable dans les quartiers à revenu moindre durant cette période de 20 ans.

En 2000, 4,7 % des quartiers de Halifax comptaient plus de 40 % de résidents à faible revenu, ce qui est une proportion pratiquement identique à celle de 1980.

Environ 23,6 % des résidents à faible revenu de Halifax faisaient partie de familles monoparentales, comparativement à 19,3 % de ceux des régions métropolitaines de recensement dans leur ensemble.

De 1980 à 2000, le taux de faible revenu des membres d'une famille monoparentale s'est légèrement amenuisé, pour descendre à 55,2 %. Le taux est passé de 23,5 % en 1980 à 21,1 % en 2000 chez les enfants de 17 ans et moins et, recul le plus marqué, de 36,0 % à 18,9 % chez les personnes âgées.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Halifax, ce seuil était de 31 900 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Saint John : le revenu n'a pas augmenté aussi rapidement que dans la plupart des autres régions urbaines

Le revenu médian avant impôt des familles économiques de la région métropolitaine de recensement de Saint John (Nouveau-Brunswick) s'est accru de 1980 à 2000, mais pas aussi rapidement qu'il ne l'a fait dans la plupart des autres grands centres urbains du Canada atlantique.

En 2000, les familles économiques de Saint John touchaient un revenu médian avant impôt de 51 600 \$. Ce montant était supérieur d'environ 4 % à celui de 49 800 \$ enregistré deux décennies plus tôt. Les hausses correspondantes ont été de 12 % à Halifax et de 8 % à St. John's.

De 1980 à 2000, la proportion de la population à faible revenu de Saint John est descendue de 19,7 % à 18,4 %.

Environ 29,4 % des résidents à faible revenu de Saint John faisaient partie de familles monoparentales, comparativement à 19,3 % de ceux des régions métropolitaines de recensement dans leur ensemble.

En 2000, à 62,4 %, le taux de faible revenu des membres d'une famille monoparentale de Saint John dépassait du triple celui de tous les résidents de la région. Il s'agissait d'un taux pratiquement identique à celui observé en 1980.

Le taux de faible revenu des personnes âgées a subi le recul le plus marqué, passant de 31,1 % en 1980 à 15,4 % en 2000.

***Nota :** Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Saint John, ce seuil était de 28 800 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions.*

Montréal : les nouveaux immigrants sont plus susceptibles d'être à faible revenu

Le taux de faible revenu de la région métropolitaine de Montréal a légèrement diminué de 1980 à 2000.

De 1980 à 2000, la proportion de la population à faible revenu de Montréal est passée de 19,0 % à 18,1 %.

En 2000, les familles économiques de Montréal touchaient un revenu médian avant impôt de 55 000 \$. Ce montant était supérieur d'environ 2 % à celui de 53 700 \$ enregistré deux décennies plus tôt. Collectivement, les régions métropolitaines ont enregistré un taux de croissance de 7 % durant cette période.

Les nouveaux immigrants affichaient des taux de faible revenu plus élevés que les autres à Montréal. Environ 41,2 % des immigrants qui sont arrivés à Montréal durant la décennie précédant le recensement de 2001 avaient un faible revenu en l'an 2000, ce qui n'était le cas que pour 29,3 % d'entre eux en 1980. Le faible revenu des nouveaux immigrants s'est accru dans toutes les régions métropolitaines à forte concentration de nouveaux immigrants.

Le revenu a légèrement diminué dans les quartiers à faible revenu de Montréal entre 1980 et 2000. Celui des 10 % de quartiers aux revenus les plus faibles a diminué de 2,6 %.

Il a cependant augmenté de 12,4 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés durant cette période de 20 ans.

De 1980 à 2000, la proportion des quartiers Montréal affichant un taux de faible revenu de plus de 40 % est passée de 9,6 % à 8,1 %.

Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions métropolitaines canadiennes, les quartiers à faible revenu de Montréal ne sont pas concentrés en une seule grappe au centre-ville. Montréal possède plutôt plusieurs petites grappes de quartiers à faible revenu entourant un centre-ville relativement aisé.

À Montréal, il semblait y avoir trois principales grappes de quartiers à faible revenu en l'an 2000. La première comprenait un regroupement de secteurs de recensement situés au sud de la rue Sainte-Catherine vers le fleuve Saint-Laurent. La deuxième était située autour de Côte-des-Neiges, un secteur dans lequel les immigrants sont plus nombreux. La troisième se trouvait à l'est du quartier Mont-Royal, qui compte davantage d'étudiants.

De 1980 à 2000, deux secteurs distincts ont cessé d'être à faible revenu : le corridor est-ouest des quartiers adjacents aux rues Saint-Denis et Saint-Laurent et un groupe important de quartiers plus à l'est en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Montréal, ce seuil était de 30 400 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Ottawa–Hull : recul substantiel du taux de faible revenu

Le taux de faible revenu de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Hull (appelée maintenant Ottawa–Gatineau) a diminué substantiellement entre 1980 et 2000.

De 1980 à 2000, la proportion de résidents à faible revenu d'Ottawa–Hull a diminué de 21,9 % à 19,0 %.

Le revenu médian avant impôt des familles économiques d'Ottawa–Hull s'est accru de 14 % de 1980 à 2000, pour passer de 62 800 \$ à 71 600 \$, de sorte que c'est à Ottawa–Hull que le revenu médian est le plus élevé parmi les 27 régions métropolitaines de recensement. Ce taux de croissance est relativement comparable au taux de 7% enregistré pour l'ensemble des régions métropolitaines au cours de la période.

Les nouveaux immigrants affichaient des taux de faible revenu plus élevés que les autres à Ottawa–Hull. Environ 42,6 % des immigrants qui y sont arrivés durant la décennie précédant le recensement de 2001 avaient un faible revenu en l'an 2000, ce qui représente une hausse par rapport au résultat de 35,8 % enregistré en 1980. Le faible revenu des nouveaux immigrants s'est accru dans toutes les régions métropolitaines à forte concentration de nouveaux immigrants.

Les nouveaux immigrants représentaient 6,7 % de la population d'Ottawa–Hull en l'an 2000, mais 15,0 % de toutes les personnes à faible revenu.

Le revenu s'est accru plus rapidement dans les quartiers à faible revenu d'Ottawa–Hull qu'il ne l'a fait dans bien d'autres régions urbaines entre 1980 et 2000. Il a progressé de 10,3 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés. Cette croissance s'est surtout produite dans les années 1980.

Le revenu s'est accru encore plus vite dans les quartiers mieux nantis. Il a progressé de 29,1 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés d'Ottawa–Hull, un taux inégalé dans les autres grandes régions métropolitaines.

À l'instar du taux de faible revenu, la proportion des quartiers d'Ottawa–Hull affichant un taux de faible revenu de plus de 40 % a également diminué durant cette période, passant de 13,6 % en 1980 à 10,6 % en l'an 2000.

Contrairement à ce que l'on observe dans certaines régions urbaines, les quartiers à faible revenu d'Ottawa–Hull formaient en 2001 plusieurs grappes hors du centre-ville.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Ottawa–Hull, ce seuil était de 39 400 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Toronto : hausse substantielle du faible revenu des nouveaux immigrants

Le faible revenu s'est surtout accru chez les nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de recensement de Toronto.

En 2000, 17,7 % des résidents de Toronto – la même proportion pratiquement qu'en 1980 – touchaient un faible revenu.

Par contre, chez les nouveaux immigrants (c'est-à-dire ceux qui sont arrivés dans les 10 années précédant le recensement de 2001), le faible revenu s'est accru substantiellement, passant de 23,4 % en 1980 à 32,8 % en l'an 2000. Le faible revenu des nouveaux immigrants s'est accru dans toutes les régions métropolitaines à forte concentration de nouveaux immigrants.

Durant cette période de 20 ans, les nouveaux immigrants ont vu leur proportion de la population de Toronto et des personnes à faible revenu bondir. De 18,7 % en 1980, leur proportion des gens à faible revenu y est montée en flèche, pour atteindre 32,0 % en l'an 2000.

De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt des familles économiques – d'en moyenne 62 300 \$ pour l'ensemble des régions métropolitaines en l'an 2000 – s'est accru de 7 %, pour passer de 65 400 \$ à 70 300 \$. Ce taux de croissance est relativement comparable au taux de 7% enregistré pour l'ensemble des régions métropolitaines au cours de la période.

En ce qui concerne les familles à faible revenu de Toronto, les résultats ne montrent pas de tendance claire. Au 10^e percentile, le revenu a augmenté de 4% entre 1980 et 1990, mais a diminué de 7% entre 1990 et 2000. Ce percentile est représentatif d'une personne dont le revenu est plus bas que 90% de la population et plus élevé que 10% de la population.

Au cours de la même période, le revenu des familles à revenu élevé a augmenté à Toronto. Le revenu au 90^e percentile a augmenté de 13% entre 1980 et 1990 et de 8% entre 1990 et 2000. Ce percentile est représentatif d'une personne dont le revenu est plus élevé que 90% de la population et plus bas que 10% de la population.

Le revenu s'est accru dans les quartiers à revenu supérieur de Toronto. Il a progressé de 23,3 % dans les 10 % de quartiers avec les revenus les plus élevés de 1980 à 2000. Par contre, le revenu est demeuré stable dans les quartiers à faible revenu.

En 2000, 4,9 % des quartiers de Toronto présentaient un taux de faible revenu de plus de 40 %, ce qui représente une hausse de 2,8% du nombre de ces quartiers par rapport à 1980.

Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions métropolitaines canadiennes, les quartiers à faible revenu de Toronto ne sont pas concentrés en une seule grappe au centre-ville. Toronto possède plutôt plusieurs petites grappes de quartiers à faible revenu entourant un centre-ville relativement aisé.

Toronto comptait plusieurs grappes de quartier à faible revenu en l'an 2000. La grappe la plus centrale était la partie est du centre-ville. Mais on trouvait de plus grosses grappes dans les zones moins centrales de Thorncliff Park, de Rexdale et de Jane et Finch. On observait aussi certains regroupements plus petits de quartiers à faible revenu le long de la rue Jane, depuis l'avenue St. Clair jusqu'à l'autoroute 401.

Plusieurs quartiers s'étendant à l'est et à l'ouest de la rue Young au centre-ville de Toronto ont cessé d'être à faible revenu en l'an 2000. Parallèlement, les quartiers à faible revenu ont pris de l'expansion à

proximité de la zone de Jane et Finch, et des secteurs à faible revenu plus isolés ont vu le jour à l'est du centre-ville.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Toronto, ce seuil était de 36 500 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Windsor : l'une des baisses les plus marquées du faible revenu

Parmi les 27 régions métropolitaines de recensement, celle de Windsor a connu l'un des reculs les plus abrupts de son taux de faible revenu entre 1980 et 2000.

De 1980 à 2000, la proportion de la population à faible revenu de Windsor a diminué de 26,1 % à 19,0 %.

De plus, au cours de cette même période, le revenu médian avant impôt des familles économiques de Windsor s'est accru à un taux près de quatre fois supérieur à la moyenne enregistrée pour l'ensemble des régions métropolitaines. De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt s'est accru d'environ 27 % à Windsor, passant de 54 100 \$ à 68 500 \$. En comparaison, ce revenu n'a progressé que de 7 % en moyenne dans l'ensemble des régions métropolitaines.

Les nouveaux immigrants affichaient des taux de faible revenu plus élevés que les autres à Windsor. Environ 37,5 % des immigrants qui y sont arrivés durant la décennie précédant le recensement de 2001 avaient un faible revenu en 2000, ce qui représente une hausse par rapport au résultat de 34,7 % enregistré en 1980. Le faible revenu des nouveaux immigrants s'est accru dans toutes les régions métropolitaines à forte concentration de nouveaux immigrants.

Environ 21,0 % des résidents à faible revenu de Windsor faisaient partie de familles monoparentales, ce qui représente un niveau légèrement supérieur à la moyenne de 19,3 % enregistrée pour l'ensemble des régions métropolitaines.

Le taux de faible revenu des membres d'une famille monoparentale a fortement diminué, passant de 70,5 % en 1980 à 52,5 % en l'an 2000.

Le taux de faible revenu a diminué chez les enfants et les personnes âgées entre 1980 et 2000, passant de 28,8 % à 21,9 % chez les premiers et de 48,0 % à 30,8 % chez les seconds.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Windsor, ce seuil était de 37 200 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Winnipeg : les Autochtones plus susceptibles d'être à faible revenu

Les Autochtones de la région métropolitaine de recensement de Winnipeg étaient presque trois fois plus susceptibles d'être à faible revenu que la population en général.

De 1980 à 2000, la proportion de résidents à faible revenu de Winnipeg a diminué de 17,5 % à 16,2 %.

Cependant, les données du recensement montrent qu'en l'an 2000, 46,2 % des Autochtones de Winnipeg avaient un faible revenu. Environ 8 % de la population de Winnipeg a déclaré une identité autochtone.

Les Autochtones représentaient près du quart (23,8 %) de la population à faible revenu de Winnipeg en l'an 2000.

De 1980 à 2000, le revenu a légèrement diminué dans les quartiers à faible revenu de Winnipeg, mais il s'est accru dans ceux à revenu élevé. Il a diminué de 2,6 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus faibles tout en progressant de 16,8 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés.

En 2000, environ 8,5 % des quartiers de Winnipeg présentaient un taux de faible revenu supérieur à 40 %, ce qui est une proportion pratiquement identique à celle de 1980.

Les Autochtones se trouvaient fortement concentrés dans ces quartiers à faible revenu. Dans l'ensemble, 21,2 % des Autochtones de Winnipeg vivaient dans un quartier à faible revenu, alors que seulement 5,7 % de la population totale vivait dans ces quartiers.

Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions métropolitaines, les quartiers à faible revenu de Winnipeg sont fortement concentrés dans une grappe au centre-ville.

De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt des familles économiques s'est accru de 5 % à Winnipeg, pour passer de 54 500 \$ à 57 300 \$, soit un peu moins que la croissance de 7 % obtenue pour l'ensemble des régions métropolitaines.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Winnipeg, ce seuil était de 30 800 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Regina : les Autochtones plus susceptibles d'être à faible revenu

Les Autochtones de la région métropolitaine de recensement de Regina étaient trois fois plus susceptibles d'être à faible revenu que la population en général.

De 1980 à 2000, la proportion de résidents à faible revenu de Regina a augmenté de 17,1 % à 18,3 %. Vancouver est la seule région où le faible revenu s'est accru davantage durant cette période.

Cependant, les données du recensement montrent qu'en l'an 2000, près de 6 Autochtones de Regina sur 10 avaient un faible revenu. Environ 8 % de la population y a déclaré une identité autochtone.

Les Autochtones représentaient plus du quart (26,2 %) de la population à faible revenu de Regina, contre à peine 3,7 % de la population à faible revenu de toutes les régions métropolitaines.

Les Autochtones étaient fortement concentrés dans les quartiers à faible revenu. Dans l'ensemble, 31,7 % des Autochtones de Regina vivaient dans un quartier à faible revenu, alors que 8,6 % de la population totale vivait dans ces quartiers.

Regina a également enregistré l'une des plus fortes hausses du taux de faible revenu parmi les enfants de 17 ans et moins. De 1980 à 2000, le taux de faible revenu des jeunes de ce groupe est passé de 19,0 % à 22,8 %.

De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt des familles économiques s'est accru de 1 % – moins que dans la plupart des régions métropolitaines –, pour passer de 59 300 \$ à 59 800 \$. En comparaison, le revenu des familles économiques s'est accru de 7 % dans l'ensemble des régions métropolitaines durant cette période.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Regina, ce seuil était de 32 700 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Calgary : forte baisse du faible revenu dans les années 1990

Le taux de faible revenu de la région métropolitaine de recensement de Calgary a dégringolé durant les années 1990.

De 1990 à 2000, la proportion de résidents à faible revenu de Calgary a diminué de 18,3 % à 16,0 %, après avoir augmenté au cours de la décennie précédente. Durant les années 1980, le taux de faible revenu était passé de 16,7 % à 18,3 % à Calgary, tandis qu'il avait en moyenne glissé de 18,3 % à 17,2 % dans l'ensemble des régions métropolitaines.

De 1980 à 2000, le revenu a légèrement diminué dans les quartiers à faible revenu de Calgary, tandis qu'il s'est accru dans ceux à revenu élevé. Il a fléchi de 2,4 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus faibles tout en progressant de 14,8 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés.

Les nouveaux immigrants affichaient des taux de faible revenu plus élevés que les autres à Calgary. Environ 28,9 % des immigrants qui y sont arrivés durant la décennie précédant le recensement de 2001 avaient un faible revenu en l'an 2000, ce qui représente une hausse par rapport au résultat de 18,2 % enregistré en 1980. Le faible revenu des nouveaux immigrants s'est accru dans toutes les régions métropolitaines à forte concentration de nouveaux immigrants.

Les nouveaux immigrants représentaient 7,1 % de la population de Calgary en l'an 2000, mais 12,9 % de toutes les personnes à faible revenu.

De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt des familles économiques de Calgary s'est accru de 4 %, pour passer de 66 400 \$ à 69 000 \$. En comparaison, le revenu des familles économiques a progressé de 7 % dans l'ensemble des régions métropolitaines durant cette période.

Le revenu des familles à faible revenu a également augmenté à Calgary au cours de cette période. Le revenu au 10^e percentile a augmenté de 7% entre 1980 et 2000. Ce percentile est représentatif d'une personne dont le revenu est plus bas que 90% de la population et plus élevé que 10% de la population.

De même, le revenu des familles avec les revenus les plus élevés s'est accru à Calgary. Entre 1980 et 2000, le revenu au 90^e percentile a augmenté de 19%. Ce percentile est représentatif d'une personne dont le revenu est plus élevé que 90% de la population et plus bas que 10% de la population.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Calgary, ce seuil était de 36 700 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Edmonton : déclin marqué du faible revenu dans les années 1990

Le taux de faible revenu de la région métropolitaine de recensement d'Edmonton a fortement décliné de 1990 à 2000.

De 1990 à 2000, la proportion de résidents à faible revenu d'Edmonton a diminué de 19,0 % à 16,6 %.

Cette baisse s'est inscrite dans la foulée d'une hausse intervenue durant les années 1980, alors que le taux de faible revenu était passé de 16,1 % à 19,0 % à Edmonton, soit la plus forte hausse de toutes les régions métropolitaines.

De 1980 à 2000, le revenu a diminué dans les quartiers à faible revenu d'Edmonton, mais il s'est accru dans ceux à revenu élevé. Il a diminué de 13,0 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus faibles – la chute la plus abrupte que l'on ait relevé dans toutes les régions métropolitaines – tout en progressant de 5,7 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus élevés.

Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres régions urbaines, les quartiers à faible revenu d'Edmonton sont fortement concentrés dans une grappe au centre-ville. En 2000, 2,5 % des quartiers d'Edmonton présentaient un taux de faible revenu de plus de 40 %.

Les nouveaux immigrants affichaient des taux de faible revenu plus élevés que les autres à Edmonton. Environ 29,3 % des immigrants qui y sont arrivés durant la décennie précédant le recensement de 2001 avaient un faible revenu en l'an 2000, ce qui représente une hausse par rapport au résultat de 16,9 % enregistré en 1980. Le faible revenu des nouveaux immigrants s'est accru dans toutes les régions métropolitaines à forte concentration de nouveaux immigrants.

Quatre Autochtones d'Edmonton sur 10 (42,3 %) étaient à faible revenu en l'an 2000, ce qui représente un taux supérieur au double de celui pour l'ensemble de la population de la région urbaine.

De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt des familles économiques d'Edmonton a diminué de 1 %, pour glisser de 63 900 \$ à 63 000 \$. En comparaison, l'augmentation a été de 7% dans l'ensemble des régions métropolitaines au cours de la même période.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Edmonton, ce seuil était de 33 600 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*

Vancouver : plus forte hausse du faible revenu parmi toutes les régions métropolitaines

Des 27 régions métropolitaines de recensement, c'est Vancouver qui a vu son taux de faible revenu s'accroître le plus entre 1980 et 2000.

De 1980 à 2000, la proportion de résidents à faible revenu de Vancouver est passée de 16,3 % à 19,1 %, une hausse qui s'est entièrement produite au cours des années 1990.

C'est aussi à Vancouver que l'on a observé la plus forte augmentation du taux de faible revenu des enfants de 17 ans et moins. De 1980 à 2000, la proportion des jeunes à faible revenu de ce groupe d'âge est passée de 16,4 % à 21,8 %.

La quasi-totalité de l'augmentation du faible revenu observée à Vancouver s'est produite chez les nouveaux immigrants, c'est-à-dire ceux qui sont arrivés durant la décennie précédant le recensement de 2001. De 1980 à 2000, la proportion de nouveaux immigrants à faible revenu a doublé, grim pant de 17,8 % à 37,4 %.

De 1980 à 2000, le revenu médian avant impôt des familles économiques de Vancouver est demeuré pratiquement inchangé, se maintenant à 62 900 \$. En comparaison, l'augmentation a été de 7% dans l'ensemble des régions métropolitaines au cours de la même période.

Au cours de cette période, le revenu des familles à faible revenu à Vancouver a diminué alors que le revenu au 10^e percentile a chuté de 11% entre 1980 et 2000. Toute cette baisse s'est produite au cours des années 1990. Ce percentile est représentatif d'une personne dont le revenu est plus bas que 90% de la population et plus élevé que 10% de la population.

Au cours de la même période, le revenu des familles avec les revenus les plus élevés a augmenté à Vancouver, alors que le revenu au 90^e percentile s'est accru de 9% entre 1980 et 2000. Ce percentile est représentatif d'une personne dont le revenu est plus élevé que 90% de la population et plus bas que 10% de la population.

Le revenu a diminué dans les quartiers à faible revenu. De 1980 à 2000, il a régressé de 9,3 % dans les 10 % de quartiers aux revenus les plus faibles.

Comparativement aux autres régions métropolitaines, celle de Vancouver comptait relativement peu de quartiers à taux de faible revenu de plus de 40 % en l'an 2000. On y observait une grappe importante de quartiers à faible revenu du côté est de la basse-ville autour de la rue Hastings. On y trouvait deux autres grappes plus petites : l'une près de New Westminster et l'autre à North Surrey.

Nota : *Est considérée à faible revenu toute personne dont le revenu corrigé en fonction de la taille de la famille est inférieur à la moitié du revenu médian de sa région métropolitaine. À Vancouver, ce seuil était de 32 900 \$ (en dollars constants de 2000) pour une famille comptant deux adultes et deux enfants. Les taux de faible revenu visent à comparer les différences à l'intérieur des régions métropolitaines. En raison des écarts de coût de la vie d'une région métropolitaine à l'autre, différences dont les mesures du faible revenu ne tiennent pas compte, on ne peut faire de comparaisons ponctuelles valides des taux de faible revenu entre ces régions. Les quartiers sont basés sur les secteurs de recensement, qui comptent généralement de 2 500 à 8 000 habitants. Est dit à faible revenu tout quartier dont plus de 40 % des résidents ont un faible revenu.*